



SAINT-LÉONARD 2030

**PLAN STRATÉGIQUE
2019-2030**

Mise à jour 2024

TABLE DES MATIÈRES

Mot du maire de l'arrondissement	2
Mot du directeur d'arrondissement.....	3
Mission, valeurs et vision 2030	4
Philosophie de gestion	7
Profil sociodémographique	8
Les atouts et les défis de Saint-Léonard	11
Nos cinq piliers stratégiques.....	16
Réalisations 2019-2023 : des engagements respectés.....	22
Cap maintenu sur nos objectifs 2030	32
Annexe : Liste des actions 2024-2030 détaillées	41

MOT DU MAIRE DE L'ARRONDISSEMENT



Michel Bissonnet
Maire de l'arrondissement
de Saint-Léonard



Arij El Korbi
Conseillère
d'arrondissement
Saint-Léonard-Est



Angela Gentile
Conseillère
de la Ville
Saint-Léonard-Est



Suzanne De Larochellière
Conseillère
d'arrondissement
Saint-Léonard-Ouest



Dominic Perri
Conseiller
de la Ville
Saint-Léonard-Ouest

C'est avec beaucoup de fierté que mes collègues du conseil, Arij El Korbi, Suzanne De Larochellière, Angela Gentile, Dominic Perri, et moi-même vous présentons cette mise à jour de notre *Plan stratégique Saint-Léonard 2030*.

Depuis l'implantation de notre plan stratégique il y a cinq ans, de nombreux éléments ont changé et évolué. On ne peut passer sous silence la pandémie qui a définitivement remodelé, pour nous toutes et tous, nos habitudes, notre façon de voir les choses et même certaines de nos valeurs collectives. À l'arrondissement, notre mission est cependant restée la même : être à l'écoute des citoyennes et des citoyens et leur offrir des services de proximité performants et innovants afin de maintenir un milieu de vie de qualité, sécuritaire et attractif pour toutes et tous qui inspire un fort sentiment de fierté léonardoise. Jour après jour, c'est ce qui guide toutes nos décisions et nos actions envers la population de notre bel arrondissement.

Nous nous étions également donné une vision vers laquelle nous souhaitons tendre en 2030. En cinq ans, l'essence de cette vision est restée la même, mais elle s'est raffinée. Riche de son patrimoine unique, Saint-Léonard se mobilise ainsi vers un avenir inspirant pour son effervescence sociale et économique, résolument engagé envers la santé, la sécurité et la qualité de vie de sa population, la mobilité durable et la transition écologique. Saint-Léonard est et restera un endroit accueillant où il fait bon vivre et vieillir.

Cette mise à jour comporte bien sûr des changements d'envergure, notamment au niveau de nos grandes priorités organisationnelles qui occupent désormais une place centrale dans le plan stratégique, tels que la transition écologique et l'adaptation aux aléas climatiques. Nous avons également plus que jamais à cœur la santé et la sécurité de notre communauté.

Nous visons l'amélioration continue de la qualité de vie et du bien-être de la population léonardoise. Aussi, nous sommes partie prenante des changements qu'occasionneront les grands projets structurants de transport collectif en cours de développement.

En terminant, mes collègues et moi souhaitons ajouter une mention concernant la position d'influence dans laquelle l'arrondissement se trouve face à des enjeux qui touchent durement les citoyennes et les citoyens. Par exemple, nous sommes bien conscients des enjeux climatiques et de leurs conséquences, comme les inondations, et nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour en réduire les impacts au maximum auprès de la population léonardoise, dans le champ d'intervention qui est le nôtre.

Nous remercions également notre directeur d'arrondissement, M. Steve Beaudoin, ainsi que toutes ses équipes qui travaillent avec ardeur à réaliser les objectifs de ce plan ambitieux. C'est dans un contexte d'insuffisance budgétaire que nous mandats la direction de l'arrondissement afin d'offrir les meilleurs services possible et pour perpétuer nos valeurs de proximité, de responsabilité et d'excellence auprès de toute la communauté de Saint-Léonard.

Bonne lecture !

MOT DU DIRECTEUR D'ARRONDISSEMENT

Je suis très fier du chemin parcouru depuis l'adoption de notre plan stratégique en décembre 2018. Bien que nous ayons traversé collectivement plusieurs aléas, dont celui de la pandémie de la COVID-19, nous avons su garder le cap sur la vision 2030 de l'arrondissement. Des nouvelles plus réjouissantes, telles que la concrétisation du projet de la ligne bleue du métro et l'annonce du prolongement du Réseau express vélo (REV) sur les axes Jean-Talon/Bélanger et Lacordaire, ont aussi insufflé un dynamisme additionnel à nos aspirations. Quelles occasions de revitalisation extraordinaires pour l'arrondissement!

Au cours des cinq dernières années, nous nous sommes consacrés avec sérieux et motivation, à relever les défis ambitieux que nous nous étions fixés, tout en sachant que ceux-ci reflètent à la fois les préoccupations du milieu, les besoins et les attentes de notre population, les capacités de l'arrondissement, ainsi que les orientations de la Ville de Montréal. Je pense notamment à l'inauguration de deux nouveaux parcs, le parc Ermanno-La Riccia et le parc des Fondatrices-de-Saint-Léonard, à l'augmentation de notre taux de canopée grâce à la plantation de 4 600 arbres sur le domaine public, à l'ajout de zones Communauto Flex et de stations de vélopartage BIXI, à la mise en place de mesures d'apaisement de la circulation autour des écoles, à l'inauguration de la Coopérative d'habitation Les Voisins de Viau-Robert, à l'aménagement de nouvelles installations sportives, dont des terrains de pickleball, un parc de planches à roulettes et des pistes de ski de fond, et à l'adoption d'un Programme particulier d'urbanisme (PPU) et d'un guide d'aménagement pour la rue Jean-Talon Est.

Il ne s'agit là que d'un bref aperçu de tout ce qui a été accompli dans les dernières années, sans compter l'adoption de huit nouveaux plans d'action, dont six ont fait l'objet de consultations publiques. Je vous

invite d'ailleurs à consulter la section *Réalisations 2019-2023: des engagements respectés* pour découvrir, en détail, nos avancées qui, j'en suis convaincu, ont contribué à améliorer la qualité de vie de nos citoyennes et citoyens.

Plusieurs nouveautés ont fait leur apparition dans cette nouvelle édition du plan stratégique. Elles permettent à la fois d'incarner les transformations qui se sont opérées dans la communauté et sur le territoire, tout en permettant de saisir les opportunités de développement qui se sont aussi présentées. Quelques thèmes ont été renforcés, dont celui de la transition écologique et de la résilience climatique, pour faire face aux impacts des changements climatiques qui nous affectent de plus en plus durement. Nous avons aussi souhaité rendre notre vision 2030 la plus concrète et éloquente possible. Une description des piliers stratégiques et un résumé des projets prévus d'ici 2030 se sont ainsi ajoutés au plan initial.

C'est aussi le cas de la philosophie de gestion qui, à mon initiative, s'est jointe aux valeurs de l'arrondissement. Elle vient détailler les quatre principes qui guident, chaque jour, les actions et les décisions de l'arrondissement, à savoir la santé, la sécurité et le mieux-être de la population et des membres du personnel, la performance et la rigueur, l'agilité et la résilience, ainsi que l'engagement et l'adhésion à une vision commune résolument orientée vers la qualité du service à la population.

En terminant, je tiens à souligner l'excellente collaboration que cette mise à jour du plan stratégique, ainsi que son exécution au quotidien, ont suscité entre l'ensemble des directions et les membres du conseil d'arrondissement. Je souhaite également remercier le personnel dont la participation active permet de concrétiser, un peu plus chaque jour, notre ambitieuse vision 2030.



Steve Beaudoin
Directeur d'arrondissement

COMITÉ DE DIRECTION



Johanne Couture
Directrice de l'aménagement urbain et des services aux entreprises



Julie Devost
Directrice des services administratifs



Olivier Longpré
Directeur des travaux publics



Marie-Christine Pinard
Directrice de la culture, des loisirs et des bâtiments

MISSION



ÊTRE À L'ÉCOUTE DES CITOYENNES ET DES CITOYENS

et leur offrir des services de proximité **performants, innovants** et **responsables** afin de **maintenir un milieu de vie de qualité, sécuritaire** et **attractif pour toutes et tous**, inspirant un fort sentiment de fierté léonardoise.

VALEURS

Les valeurs organisationnelles sont les fondements sur lesquels vient s'appuyer la mission de l'arrondissement de Saint-Léonard.

À L'INSTAR DES ARRONDISSEMENTS MONTRÉALAIS, SAINT-LÉONARD FAIT SIENNES LES VALEURS DE LA VILLE DE MONTRÉAL QUE SONT L'INTÉGRITÉ, LA LOYAUTÉ ET LE RESPECT.

S'ajoutent ensuite **trois valeurs spécifiques** qui font de Saint-Léonard un arrondissement qui...

- ... est orienté vers une approche citoyenne de **proximité**
- ... est **responsable** dans toutes les facettes de sa gestion
- ... vise l'**excellence**.



VISION 2030

Riche de son patrimoine unique, Saint-Léonard se mobilise vers un avenir inspirant pour son effervescence sociale et économique, résolument engagé envers la santé, la sécurité et la qualité de vie de sa population, la mobilité durable et la transition écologique. Saint-Léonard est et restera un endroit accueillant où il fait bon vivre et vieillir.

PHILOSOPHIE DE GESTION

AFIN D'ACCOMPLIR SA MISSION ET EN S'APPUYANT SUR SES VALEURS, L'ARRONDISSEMENT S'ENGAGE À METTRE EN ŒUVRE UNE PHILOSOPHIE ET UNE ÉTHIQUE DE GESTION BASÉES SUR LES PRINCIPES SUIVANTS:

SANTÉ, SÉCURITÉ ET MIEUX-ÊTRE

La santé, la sécurité et le mieux-être, tant de la population que des membres du personnel, sont une priorité incontournable de l'ensemble des activités et des décisions quotidiennes de l'arrondissement. D'une part, l'arrondissement s'engage à agir sur un maximum de déterminants de la santé globale, de la sécurité et de la qualité de vie de ses citoyennes et citoyens. D'autre part, il adhère pleinement à la culture de prévention de la Ville de Montréal permettant d'offrir un environnement de travail sain et sécuritaire.

PERFORMANCE ET RIGUEUR

Pour atteindre les objectifs ambitieux qu'il s'est fixés, l'arrondissement doit constamment améliorer ses façons de faire, de manière à gérer efficacement les ressources à sa disposition. La diligence, l'exactitude et l'intégrité se trouvent aussi au cœur de ses principes de gestion. Chaque décision est prise avec la plus grande rigueur et dans l'intérêt supérieur des citoyennes et citoyens, en respect des lois, règlements et directives, ainsi que de la capacité de payer de la population léonardoise.

AGILITÉ ET RÉSILIENCE

Bien qu'un maximum d'efforts soit déployé pour soutenir la planification et la prévention, l'arrondissement est souvent confronté à des enjeux émergents, tant au niveau de son territoire que de sa communauté. La capacité d'adaptation, la recherche de solutions et la mise en action sont donc grandement valorisées à l'échelle de l'organisation, tant au niveau individuel que collectif.

ENGAGEMENT ET ADHÉSION

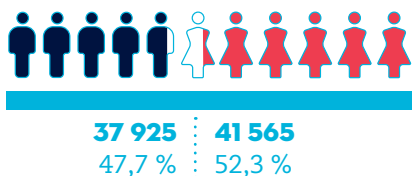
Le partage d'une vision commune et stimulante, axée sur l'approche citoyenne de proximité, encourage l'engagement envers l'arrondissement et la communauté léonardoise. En déterminant globalement les priorités organisationnelles, l'équipe de gestion vise à offrir à chaque unité la marge de manœuvre nécessaire pour y adhérer, tout en respectant leurs spécificités. En établissant et en communiquant en continu des attentes et des résultats clairs, chaque membre de l'équipe de gestion et du personnel est responsable et imputable de la qualité des services rendus, ainsi que du climat de travail.



PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE

POPULATION

- Une population de **79 490 personnes** (4,5 % de la population montréalaise)
- Une population **majoritairement composée de femmes**

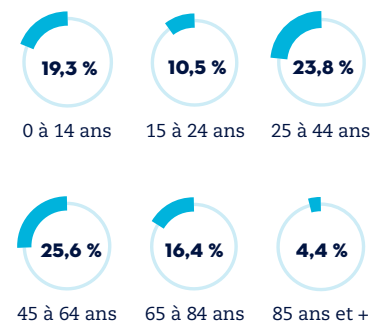


CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE

- La croissance de la population tend à ralentir avec une augmentation de 1,5 % entre 2016 et 2021, contre une augmentation de 3,4 % entre 2011 et 2016. En 15 ans (2006-2021), **l'arrondissement a connu une croissance globale de 9,8 %** (8,1 % pour Montréal).
- La densité de la population demeure en croissance, mais connaît aussi un **ralentissement depuis 2016**:
 - 2021: 5 893 habitants/km²
 - 2016: 5 804,7 habitants/km²
 - 2011: 5612,1 habitants/km²
 - 2006: 5317,3 habitants/km²

ÂGE

- Répartition de la population par groupe d'âge



- Ensemble, les jeunes de moins de 14 ans et les personnes de 65 ans et plus représentent 40 % de la population totale de Saint-Léonard.
- Saint-Léonard fait partie des arrondissements montréalais présentant **les plus grandes proportions d'enfants (0-14 ans) et de personnes âgées (65 ans et +)**. Il y a respectivement 26 % et 24 % plus de résidents âgés entre 0 et 14 ans et de 65 ans et plus à Saint-Léonard que dans l'ensemble de la Ville de Montréal.
- L'âge médian de la population (42,4 ans) est supérieur à celui de la population montréalaise (38,8 ans).

Source : Statistique Canada, recensements de la population 2006, 2011, 2016 et 2021.

LANGUES

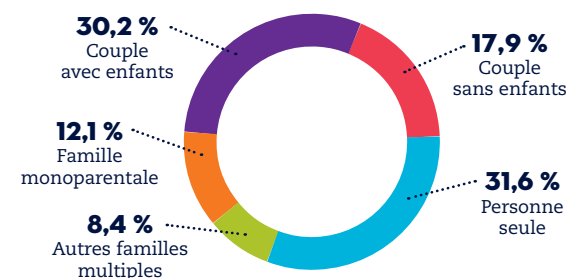
- **90,8 % de la population dit connaître le français** et 4,6 % ne connaît que l'anglais. 51,9 % de la population connaît les deux langues officielles et 3,7 % ne connaît ni l'anglais ni le français.
- **L'italien, l'arabe, l'espagnol, le créole et le vietnamien** sont les cinq langues, autres que le français et l'anglais, qui sont les plus souvent parlées à la maison. La langue arabe est celle qui a connu la plus grande croissance dans les 15 dernières années.

DIVERSITÉ CULTURELLE

- 47 % de la population possède le statut d'immigrant, ce qui fait de Saint-Léonard le **2^e arrondissement montréalais dénombrant le plus d'immigrants** sur son territoire, après Saint-Laurent (52 %).
- 12,6 % des personnes immigrantes sont considérées comme de nouveaux arrivants, c'est-à-dire qu'ils ont débuté leur intégration à la population québécoise au cours des 5 années précédant le recensement 2021.
- L'Algérie (8 190), l'Italie (7 500), Haïti (4 255) et le Maroc (3 650) sont les quatre principaux pays d'origine des personnes immigrantes. Seul l'Italie, à titre de pays d'origine, connaît toutefois une diminution dans les 15 dernières années.
- 47 % de la population fait partie des minorités visibles, ce qui place Saint-Léonard au 5^e rang des arrondissements montréalais (39 % à Montréal).

FAMILLES ET MÉNAGES

- Représentation des ménages



- La taille moyenne des ménages léonardois est de 2,5 personnes (2,1 pour Montréal) et le nombre moyen d'enfants par famille est 1,9 (1,8 pour Montréal).



- **Évolution des familles :**

- Les familles avec enfants ont connu une augmentation de 11,5 % sur 15 ans, alors que les familles sans enfant ont diminué de 20 %.
- Quant aux familles monoparentales, elles ont augmenté de 12 % sur 15 ans et représentent un total de 12 % des familles léonardoises (10 % pour Montréal). Les personnes seules ont connu un bond de 14,5 % et représentent près du tiers des ménages.

LOGEMENT

- ▶ On compte 35 % de propriétaires et 65 % de locataires sur le territoire.
- ▶ La valeur moyenne des logements est de 676 000 \$ (584 500 \$ pour Montréal), ce qui correspond à une croissance de 27 % en 5 ans.
- ▶ Le type de logement privé le plus répandu est l'appartement faisant partie d'un immeuble de moins de 5 étages (71,6 %).
- ▶ Une large part des logements ont été construits avant 1980 (76 % contre 66 % pour Montréal), dont 14 % en 1960 ou avant.
- ▶ 12,1 % des ménages vivent dans un logement dont la taille est insuffisante (8,6 % pour Montréal).

REVENU

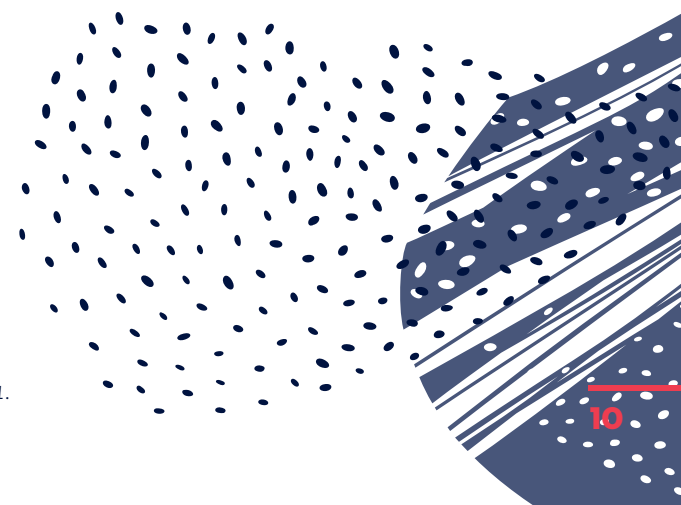
- ▶ **L'indice de défavorisation de la population est parmi les plus élevés** de la Ville de Montréal.
- ▶ Le revenu annuel moyen après impôt est de 36 080 \$, inférieur à la moyenne montréalaise (40 680 \$).
- ▶ 11 575 personnes (14,6 %) sont en situation de faible revenu ; on recense 2 778 jeunes de 0 à 17 ans qui font partie des ménages à faible revenu.

MOBILITÉ

- ▶ À Saint-Léonard, le mode de transport utilisé pour se rendre au travail est majoritairement l'automobile (73,6 %), comparativement à 57,8 % pour Montréal.
- ▶ Le transport en commun est utilisé dans une proportion de 21,5 %, ce qui correspond à 7,4 % de moins que pour Montréal.

SCOLARITÉ ET EMPLOI

- ▶ Plus de 55 % de la population âgée de 15 ans et plus détient un certificat, diplôme ou grade d'études postsecondaires; 23,6 % ne possède toutefois aucun certificat, diplôme ou grade.
- ▶ Le commerce, la gestion et l'administration publique sont en tête de liste des principaux domaines d'études des 15 ans et plus (13,6 %), suivis de près par l'architecture, le génie et les métiers connexes (10,2 %), ainsi que la santé (7,2 %).
- ▶ Le taux de chômage (10,9 %) est légèrement supérieur à celui de Montréal (10,2 %).



LES ATOUTS ET LES DÉFIS DE SAINT-LÉONARD



LES ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX DE SAINT-LÉONARD

LA GRANDE MAJORITÉ DES SERVICES ET DES ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX DE SAINT-LÉONARD MIS À LA DISPOSITION DE LA POPULATION RÉPONDENT AUX CRITÈRES DE L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE.



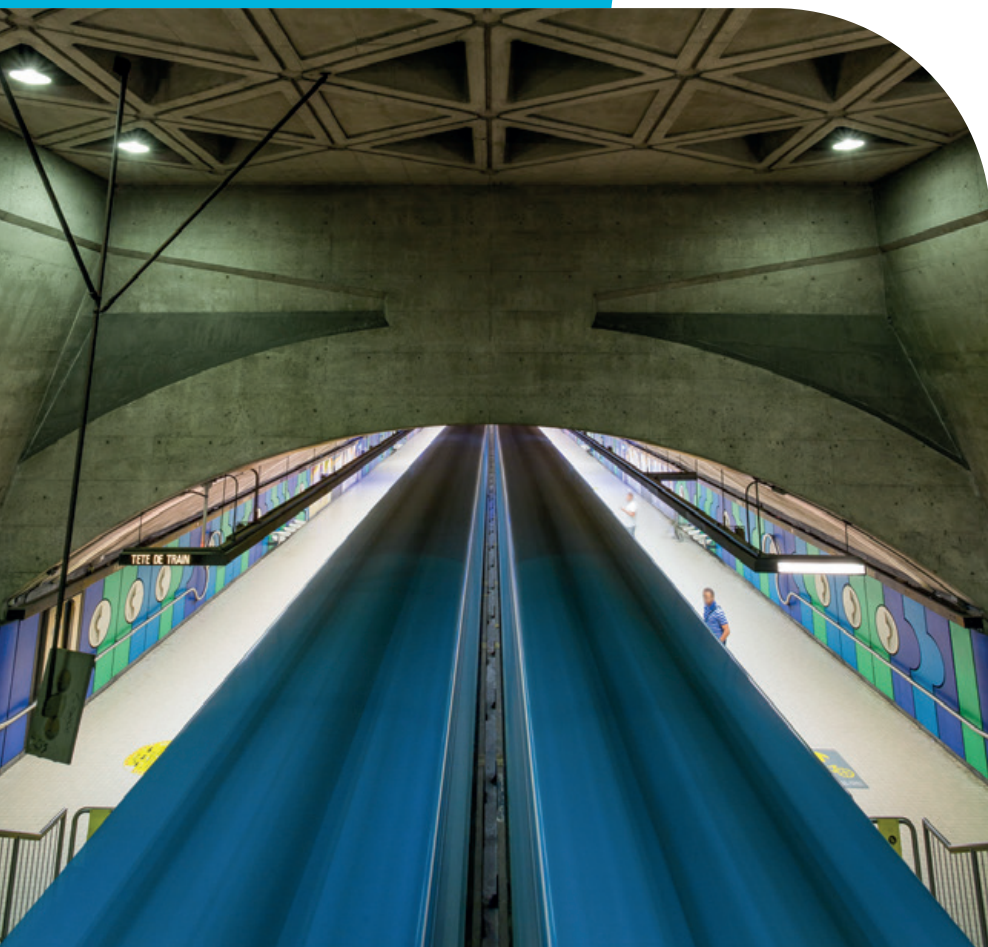
- ▶ Une mairie d'arrondissement de proximité et accessible, où les membres du conseil d'arrondissement accueillent les citoyennes et citoyens certains samedis matins
- ▶ 10 grands parcs, dont un axé sur la nature, et 9 miniparcs, totalisant plus de 722 150 m² d'espaces verts
- ▶ Une bibliothèque municipale parmi les plus vastes et les plus fréquentées du réseau des bibliothèques publiques de Montréal comprenant, entre autres, une zone ado, une ludothèque, un laboratoire informatique, une Fabricathèque et une zone citoyenne
- ▶ Un complexe aquatique comprenant 3 bassins, dont un d'acclimatation; la piscine intérieure la plus fréquentée de la Ville de Montréal
- ▶ 5 piscines extérieures, 2 pataugeoires et 6 jeux d'eau
- ▶ Un Écoquartier; une ressource incontournable en matière d'environnement et de développement durable
- ▶ L'unique site cavernicole ouvert au public situé dans la grande région de Montréal et l'un des seuls sites cavernicoles en milieu urbain dans le monde
- ▶ 2 arénas, dont un certifié LEED-Argent, et 8 patinoires extérieures
- ▶ Plus de 50 terrains sportifs, dont 3 terrains synthétiques
- ▶ 10 circuits d'entraînement en plein air
- ▶ 10 pavillons de parc accessibles aux personnes à mobilité réduite
- ▶ Une aire de jeux spécialement conçue pour les enfants ayant une limitation fonctionnelle ou cognitive au parc Ferland; consacrée en 2016 par la remise de deux prix, soit l'un de Capsana et l'autre du Carrefour action municipale et famille
- ▶ Un terrain synthétique couvert par un dôme pour la pratique d'activités en hiver ainsi qu'un dôme 4 saisons en cours de réalisation
- ▶ Une scène culturelle extérieure
- ▶ Un hall d'exposition nommé Galerie Port-Maurice
- ▶ 2 jardins communautaires, incluant 138 jardinets, et un jardin collectif, incluant 18 bacs de jardinage
- ▶ 2 parcs à chiens, dont un constitué de deux sections, une pour les grands chiens et une pour les petits chiens
- ▶ 3 pistes d'initiation au ski de fond
- ▶ Un parc de planche à roulettes multifonctionnel conçu pour pratiquer aussi le patin à roues alignées, la trottinette et le BMX
- ▶ Une maison patrimoniale construite en 1915, la Maison Joseph-Gagnon, ayant appartenue à l'une des familles fondatrices de Saint-Léonard et qui héberge aujourd'hui deux organismes partenaires

LES FORCES DE SAINT-LÉONARD



- ▶ Localisation stratégique dans l'est de Montréal
- ▶ Grand potentiel de revitalisation économique
- ▶ Fortes synergies et concertation entre les milieux municipal, institutionnel et communautaire
- ▶ Proximité, écoute et convivialité entre les membres du conseil d'arrondissement, l'administration et la population
- ▶ Vision d'excellence perpétuée par une équipe dévouée et compétente
- ▶ Diversité sociale, culturelle et intergénérationnelle, tant au sein de la population que parmi les membres du personnel
- ▶ Fierté et vitalité de la communauté léonardoise
- ▶ Milieu de vie de qualité, attractif et sécuritaire pour les familles
- ▶ Qualité des infrastructures routières et des équipements municipaux
- ▶ Vastes parcs et espaces verts

LES OPPORTUNITÉS DE SAINT-LÉONARD



- ▶ Revitalisation de quartiers et de secteurs commerciaux grâce aux projets structurants de transport collectif, dont le prolongement de la ligne bleue du métro
- ▶ Amélioration de la mobilité durable sur le territoire
- ▶ Mise en œuvre de projets d'aménagement urbain adaptés à l'évolution des besoins
- ▶ Déminéralisation et verdissement du territoire
- ▶ Réaménagement durable des équipements collectifs, dont la bibliothèque et la cour de services
- ▶ Consolidation de l'expérience citoyenne de proximité
- ▶ Enrichissement de l'inclusivité et de la participation citoyenne
- ▶ Croissance de l'activité communautaire sur le territoire
- ▶ Optimisation des partenariats institutionnels et économiques
- ▶ Pratiques de gestion innovantes et responsables, dans une approche de développement durable
- ▶ Tendances émergentes en termes d'innovation culturelle, technologique, etc.

LES DÉFIS DE SAINT-LÉONARD



- ▶ Revitalisation et augmentation de l'attractivité du secteur industriel et des grandes artères
- ▶ Développement d'un réseau de transport actif et collectif efficace, sécuritaire et interconnecté
- ▶ Déplacements actifs difficiles entre les secteurs situés de part et d'autre du boulevard Métropolitain Est
- ▶ Indice de défavorisation parmi les plus élevés de Montréal
- ▶ Facteurs de vulnérabilité de la population, notamment chez les jeunes et les personnes âgées
- ▶ Accès équitable aux services et aux infrastructures municipales (accessibilité universelle, accessibilité financière, équité territoriale, etc.)
- ▶ Sentiment de sécurité de la population
- ▶ Diversification de l'offre en habitation pour répondre à un éventail de besoins
- ▶ État de vétusté avancé du cadre bâti dans certains secteurs
- ▶ Climat social harmonieux dans un contexte de grande diversité
- ▶ Insuffisance des opportunités d'emplois pour une population active et qualifiée en croissance
- ▶ Îlots de chaleurs, qualité de l'air et impacts des changements climatiques

NOS CINQ PILIERS STRATÉGIQUES

**L'ARRONDISSEMENT
A CIBLÉ 5 GRANDS
PILIERS STRATÉGIQUES
POUR CONCRÉTISER
SA VISION 2030.**

- 1 OFFRIR UNE EXPÉRIENCE CITOYENNE INSPIRANTE**
- 2 DÉVELOPPER LE TERRITOIRE DE MANIÈRE DURABLE**
- 3 MAXIMISER LE POTENTIEL DES RETOMBÉES GÉNÉRÉES PAR LES PROJETS STRUCTURANTS DE TRANSPORT COLLECTIF**
- 4 REVITALISER ET DYNAMISER LES ZONES ÉCONOMIQUES ACTUELLES**
- 5 ÊTRE UNE ORGANISATION MUNICIPALE PERFORMANTE, INNOVANTE, MOBILISATRICE ET RESPONSABLE**

1 OFFRIR UNE EXPÉRIENCE CITOYENNE INSPIRANTE



- ▶ L'arrondissement vise à offrir des milieux de vie sains, sécuritaires et inclusifs où il fait bon vivre et vieillir en santé. Pour ce faire, il s'engage à offrir un accès équitable à des services, des installations et des espaces publics de qualité, adaptés aux besoins actuels et futurs des citoyennes et des citoyens.
- ▶ En concertation avec ses partenaires, il s'engage à renforcer la solidarité au sein de la communauté et à favoriser la diversité, tant sociale que culturelle, qui enrichit le sentiment de fierté et l'attachement à Saint-Léonard.
- ▶ Résolument orienté vers une approche de proximité, l'arrondissement s'engage à se montrer à l'écoute de sa population et à amplifier la communication et la participation citoyenne.

2 DÉVELOPPER LE TERRITOIRE DE MANIÈRE DURABLE



- ▶ L'arrondissement s'engage à accélérer la transition écologique, en posant des gestes concrets pour s'adapter aux changements climatiques et contribuer à l'atténuation de leurs impacts, tant sur la population que sur ses infrastructures. Il voit au développement des milieux de vie, enracinés au cœur de quartiers interconnectés où la mobilité durable et sécuritaire est privilégiée.
- ▶ L'arrondissement met en place un environnement favorable à une offre d'habitation accessible et attractive, répondant aux besoins des citoyennes et des citoyens.

3 MAXIMISER LE POTENTIEL DES RETOMBÉES GÉNÉRÉES PAR LES PROJETS STRUCTURANTS DE TRANSPORT COLLECTIF



- ▶ L'arrondissement s'engage à maximiser les retombées du prolongement de la ligne bleue du métro et de tous les projets structurants de transport collectif, au profit de la vitalité sociale et économique de son territoire. En concertation avec ses partenaires, il participe activement au développement d'une vision urbanistique globale, durable et harmonieuse autour des futures stations.
- ▶ L'arrondissement veille aussi à l'intermodalité entre l'ensemble des moyens de transport actifs et collectifs sur son territoire.

4 REVITALISER ET DYNAMISER LES ZONES ÉCONOMIQUES ACTUELLES



- L'arrondissement vise à mettre à profit tous les mécanismes à sa disposition pour susciter l'attractivité de son secteur industriel et de ses principales artères, de manière à favoriser le développement d'importants pôles économiques et commerciaux. Il implique les leaders du territoire pour maximiser les efforts collectifs en faveur d'un plus grand dynamisme économique.

5 ÊTRE UNE ORGANISATION MUNICIPALE PERFORMANTE, INNOVANTE, MOBILISATRICE ET RESPONSABLE



- ▶ L'arrondissement vise l'exemplarité de son organisation, tant au niveau de sa performance que de sa rigueur éthique et budgétaire, afin que tous les efforts soient orientés vers la qualité du service offert à la population. Conscient de la précieuse contribution des membres de son personnel, il s'assure de mettre en place un environnement de travail stimulant, inclusif et respectueux.
- ▶ Inspiré des meilleures pratiques municipales qu'il met à profit dans tous ses domaines d'activités, l'arrondissement s'efforce aussi de faire rayonner ses bons coups.

RÉALISATIONS 2019-2023: DES ENGAGEMENTS RESPECTÉS



PLANIFIER POUR AGIR EN COHÉRENCE AVEC LES BESOINS

EN COMPLÉMENT AU PLAN STRATÉGIQUE, L'ADOPTION DE CES POLITIQUES ET PLANS D'ACTION A PERMIS À L'ARRONDISSEMENT D'AXER SES EFFORTS SUR LA PLANIFICATION ET D'ORIENTER SES ACTIONS EN FONCTION DES ENJEUX ÉMERGENTS SUR LE TERRITOIRE :

- ▶ Adoption de la Planification stratégique en sécurité urbaine 2024-2026
- ▶ Élaboration d'une nouvelle Politique de reconnaissance et guide de référence et de soutien aux organismes à but non lucratif
- ▶ Adoption du Plan d'action pour l'équité, la diversité et l'inclusion 2024-2026 pour les membres du personnel
- ▶ Adoption du Plan climat 2022-2030
- ▶ Adoption du Plan d'action en développement social 2022-2030
- ▶ Adoption du Plan de gestion de la circulation
- ▶ Adoption d'un Programme particulier d'urbanisme (PPU) et d'un guide d'aménagement pour la rue Jean-Talon Est
- ▶ Amorce de la démarche de refonte du Règlement de zonage (en vigueur depuis 1990)
- ▶ Adoption de la Politique locale de foresterie urbaine et du Plan de gestion du patrimoine arboricole public
- ▶ Adoption du Plan d'action enfants et familles 2020-2024 qui aura valu à l'arrondissement l'obtention de l'accréditation Municipalité amie des enfants



PRINCIPALES RÉALISATIONS • 2019-2023

INFLUENCER EN FAVEUR DE SAINT-LÉONARD

TOUT AU LONG DES CINQ PREMIÈRES ANNÉES DE RÉALISATION DU PLAN STRATÉGIQUE, L'ARRONDISSEMENT A USÉ DE SON INFLUENCE EN FAVEUR DE L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE DE LA POPULATION LÉONARDOISE. EN VOICI QUELQUES EXEMPLES :

- ▶ la signature d'un accord de financement avec la ville-centre permettant la construction d'un nouveau dôme multisports, ouvert à l'année, au parc Hébert
- ▶ l'octroi d'un plus grand financement local en développement social, par la ville-centre, qui, à terme, a permis de décupler les projets à Saint-Léonard et adopter une première planification en sécurité urbaine
- ▶ les multiples actions menées auprès de la ville-centre pour faire avancer le projet de construction d'un nouveau collecteur sous le boulevard Langelier qui permettrait de soulager le réseau d'eaux pluviales de ce secteur
- ▶ l'adoption d'une motion pour demander au ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration un soutien structurant pour les organismes communautaires et institutionnels venant en aide aux demandeurs d'asile sur son territoire
- ▶ les efforts en continu déployés pour faire cheminer les projets majeurs d'investissement dans nos équipements collectifs, dont le projet de réaménagement de la bibliothèque et celui de rénovation de la cour de services, dans le cadre de programmes de financement de la ville-centre
- ▶ la transformation de l'ancien site du Domaine Renaissance — un secteur connu pour ses importants enjeux de salubrité — en un ensemble immobilier qui comprendra à terme environ 925 unités de logement, dont 197 logements sociaux et abordables, géré par la Coopérative d'habitation Les Voisins de Viau-Robert, grâce à une collaboration avec plusieurs partenaires, dont la Société d'habitation du Québec (SHQ) et la Ville de Montréal. Des espaces commerciaux sont aussi présents au rez-de-chaussée de deux bâtiments



5 ANS DE CONCRÉTISATION

AVEC DES OBJECTIFS CLAIREMENT DÉFINIS GRÂCE À SES EFFORTS DE PLANIFICATION, L'ARRONDISSEMENT A AUSSI PU CONCENTRER SA FORCE DE TRAVAIL À LA MISE EN ACTION DE CES CINQ PILIERS STRATÉGIQUES.

POUR UNE EXPÉRIENCE CITOYENNE INSPIRANTE



- ▶ **AUGMENTATION DE LA SUPERFICIE VERTE DES PARCS** par l'inauguration de deux nouveaux parcs, le parc Ermanno-La Riccia et le parc des Fondatrices-de-Saint-Léonard, et l'acquisition d'un terrain vacant, au nord du parc Ladauversière, à des fins de parc
- ▶ **DIVERSIFICATION DE L'OFFRE DE LA BIBLIOTHÈQUE** par l'ajout de nouveaux espaces et services, dont l'Allée Léo, la Jardinothèque et la Fabricathèque, et des espaces de travail partagés avec les organismes
- ▶ **DÉVELOPPEMENT DE NOUVELLES INFRASTRUCTURES SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES**, dont des terrains de basketball et de pickleball, un parc de planche à roulettes et un parc de planche à neige, des pistes de ski de fond, des stations d'exercice libre, etc.
- ▶ **MISE À NIVEAU EN CONTINU DES INSTALLATIONS MUNICIPALES** par la mise en œuvre du Plan préventif d'entretien des bâtiments municipaux, la réfection de plusieurs terrains sportifs, dont le terrain de soccer synthétique du Complexe sportif Saint-Léonard, la réfection du bassin de la piscine Hébert et de la piscine Ladauversière, etc.
- ▶ **AMÉLIORATION DE L'ACCESSIBILITÉ À L'OFFRE MUNICIPALE** grâce à un service de prêt gratuit d'équipements sportifs et récréatifs dans les pavillons de parc, à de nouvelles infrastructures accessibles universellement, dont le débarcadère du stade Hébert et la piscine Ferland, à l'abolition des frais de retard à la bibliothèque et à l'implantation d'un accès gratuit à Internet, par le biais du réseau MTLWiFi, dans l'ensemble des installations municipales
- ▶ **VALORISATION DU PATRIMOINE LÉONARDOIS**, notamment grâce à l'aménagement de la Place des générations au parc Wilfrid-Bastien
- ▶ **PROGRESSION DE L'AGRICULTURE URBAINE** par l'agrandissement des jardins communautaires de la rue Arthur-Péloquin et la mise en place d'un Corridor vert et nourricier, incluant les écoles

PRINCIPALES RÉALISATIONS • 2019-2023

5 ANS DE CONCRÉTISATION



- **BONIFICATION DE L'OFFRE DÉDIÉE AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS** avec l'agrandissement du parc à chiens de la rue Arthur-Péloquin, la modification réglementaire permettant les chiens en laisse dans les sentiers des grands parcs et l'installation de distributeurs de sacs de ramassage pour soutenir la propreté
- **RENFORCEMENT DE LA DÉMOCRATIE ET DE LA COMMUNICATION CITOYENNE** par la création d'un nouveau conseil jeunesse, la modification du Règlement sur la régie interne du conseil d'arrondissement pour mieux encadrer la période de questions et accepter les questions en ligne et l'élaboration et la distribution porte-à-porte d'un nouveau magazine *Vivre à Saint-Léonard*
- **ACCROISSEMENT DE LA PROPRETÉ SUR LE TERRITOIRE** par une meilleure coordination des actions entre les équipes, l'ajout d'une brigade spéciale sur la rue Jean-Talon Est, l'augmentation de la fréquence de la collecte des ordures dans les parcs durant la saison estivale et l'implantation d'un projet pilote innovant, impliquant l'ajout de duos d'abri-bacs et conteneurs à grand volume semi-enfouis aux parcs Ferland et Luigi-Pirandello
- **SOUTIEN AUX ÉVÉNEMENTS QUI SUSCITENT LES LIENS DANS LA COMMUNAUTÉ**, dont trois éditions de la traditionnelle Fête du citoyen, et quatre éditions de la Journée des aînés, des Journées de la persévérance scolaire et de la Journée internationale des femmes, en collaboration avec les partenaires du milieu
- **PLANIFICATION DU PROJET DE CENTRE D'INTERPRÉTATION DE LA SPÉLÉOLOGIE À LA CAVERNE DE SAINT-LÉONARD**, en collaboration avec Spéléo Québec, qui s'est mérité le Prix France Habe 2023, remis par la Commission de protection du karst et des grottes de l'Union internationale de spéléologie



5 ANS DE CONCRÉTISATION



POUR UN TERRITOIRE DÉVELOPPÉ DE MANIÈRE DURABLE

► **AMÉLIORATION DE LA RÉSILIENCE DU TERRITOIRE AUX ALÉAS CLIMATIQUES** grâce à la plantation de 4 600 arbres sur le domaine public, au déploiement du programme d'élagage systématique des arbres publics sur un cycle de cinq ans, à l'ajout de plusieurs saillies drainantes sur le territoire et à plusieurs modifications réglementaires, dont l'amorce de la refonte du Règlement de zonage en vigueur depuis 1990 qui vise notamment l'adaptabilité de notre territoire aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques

► **MISE AUX NORMES DE NOS ÉQUIPEMENTS SPORTIFS EN MATIÈRE D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE** dont l'installation d'éclairage DEL sur les terrains sportifs Pie-XII et Ferland ainsi que celui du complexe sportif Saint-Léonard, l'installation d'un système de filtration moins énergivore à la piscine Ferland et l'optimisation énergétique du complexe aquatique. Ce sont des gestes qui comptent pour préserver nos installations sur le long terme et qui permettent de réduire notre empreinte.

► **CRÉATION D'UNE NOUVELLE COMMISSION PERMANENTE — LA COMMISSION DU CLIMAT, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA QUALITÉ DU MILIEU** — pour voir à la mise en œuvre du Plan climat et fournir des avis et des recommandations en ce qui a trait aux questions touchant les efforts pour réduire la vulnérabilité du territoire aux risques liés aux changements climatiques et à l'amélioration de la qualité des milieux de vie



PRINCIPALES RÉALISATIONS • 2019-2023

5 ANS DE CONCRÉTISATION

- **DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE EN MOBILITÉ ACTIVE ET COLLECTIVE** par l'ajout de deux zones Communauto Flex et de deux points de chute dans le stationnement de la mairie d'arrondissement, l'installation de bornes de recharge pour les véhicules électriques à la Maison Joseph-Gagnon, au pavillon Hexagonal et au parc des Fondatrices-de-Saint-Léonard, et l'aménagement de 10 stations de vélopartage BIXI Montréal
- **SOUTIEN ACTIF À LA RÉDUCTION DES DÉCHETS** grâce à l'implantation de la collecte des résidus alimentaires sur l'ensemble du territoire, incluant les bâtiments de 9 logements et plus, à l'ouverture d'un dépôt pour les appareils électroniques — Les Serpuariens — dans les locaux de l'Écoquartier et l'instauration d'un programme de subventions pour l'utilisation de couches lavables et de produits hygiéniques féminins durables
- **AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ DES DÉPLACEMENTS** grâce à la mise en place de nouvelles mesures d'apaisement de la circulation, dont l'aménagement des premiers dos d'âne et de saillies de trottoirs près des écoles, la réduction de la vitesse à 40 km/h sur plusieurs tronçons routiers et à 30 km/h aux abords des écoles et des parcs, l'augmentation de la taille des panneaux d'arrêt aux intersections des rues bordant les écoles, les parcs, les résidences pour personnes âgées et le CLSC, et l'ajout de balises de rétrécissement
- **CONTRIBUTION AU SENTIMENT DE SÉCURITÉ DE LA POPULATION** par la mise en œuvre d'un éventail d'actions, en collaboration avec nos partenaires, dont les activités Rues aux citoyens et la caravane jeunesse, la présence d'une patrouille de sécurité publique en fonction 7 jours sur 7, de mai à octobre, et de cadets policiers durant la période estivale, la conversion de l'éclairage au DEL dans certains secteurs stratégiques, la mise sur pied d'un comité mixte sur la sécurisation regroupant plusieurs partenaires, dont le PDQ 42 et les organismes communautaires, et l'installation de caméras de sécurité dans trois pavillons de parc
- **SOUTIEN À UNE OFFRE D'HABITATION PLUS ALIGNÉE AVEC LES BESOINS** grâce à l'inauguration de la Coopérative d'habitation Les Voisins de Viau-Robert, à la mise en place de l'interdiction de remplacer des résidences collectives avec services, soit notamment des résidences pour personnes âgées, par un autre usage de la famille habitation, et à l'adoption de modifications réglementaires facilitant la transformation de maisons unifamiliales en maisons bigénérationnelles

5 ANS DE CONCRÉTISATION



POUR MAXIMISER LE POTENTIEL DES RETOMBÉES DES PROJETS STRUCTURANTS DE TRANSPORT COLLECTIF

- **DÉVELOPPEMENT D'UNE VISION GLOBALE DU PROJET** par l'adoption d'un Programme particulier d'urbanisme (PPU) et l'élaboration d'un guide d'aménagement de la rue Jean-Talon Est
- **PARTICIPATION AUX ANALYSES ET À LA PLANIFICATION DES TRAVAUX** liés à l'aménagement des futures stations de la ligne bleue du métro, des terminus d'autobus et des stations du Projet structurant de l'Est pour mettre de l'avant le bien-être de la population léonardoise dans le projet et assurer le respect de la vision dont s'est doté l'arrondissement
- **PLANIFICATION DES BESOINS EN ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS** au sud du territoire par la réalisation d'une étude professionnelle en urbanisme durable
- **IMPLICATION DES PERSONNES RÉSIDANT OU DÉTENANT UN COMMERCE DANS LE QUARTIER** notamment par la participation à des consultations publiques sur la planification du secteur Langelier qui est appelé à se réinventer en quartier dynamique, résilient et inclusif avec l'arrivée du métro
- **MISE EN PLACE DE MESURES TRANSITOIRES ÉPHÉMÈRES**, dont l'installation de la station hivernale *Voir l'hiver en rose* à l'angle nord-ouest de la rue Jean-Talon Est et du boulevard Lacordaire en 2022 et en 2023, et l'aménagement et l'animation en 2023, avec la STM et la SDC Jean-Talon, de la place publique temporaire *Prochaine station* à l'angle nord-est de la rue Jean-Talon Est et du boulevard Lacordaire, une placette parée de couleurs estivales et dotée d'installations confortables et rafraichissantes, comme des balancelles, des sièges avec parasols et des brumisateurs
- **ADOPTION D'UN RÈGLEMENT SUR LE BRUIT** dans le cadre des travaux pour le prolongement de la ligne bleue du métro

5 ANS DE CONCRÉTISATION

POUR REVITALISER ET DYNAMISER LES ZONES ÉCONOMIQUES

► **CONTRIBUTION À LA REVITALISATION DE LA RUE JEAN-TALON EST** par la remise sur les rails du projet de réaménagement, l'octroi d'aides financières totalisant 310 000 \$ à la SDC Jean-Talon Est en soutien à sa mission de développer le potentiel de cette artère commerciale, l'inauguration de la murale réalisée par l'artiste Dan Buller sur le bâtiment situé à l'angle du boulevard Lacordaire et l'installation de 41 duos de recyclage-ordure

► **RÉALISATION D'UN PORTRAIT ET D'UNE ANALYSE DE LA STRUCTURE COMMERCIALE DE LA RUE JARRY EST** et dépôt du projet *Vision d'aménagement de la rue Jarry Est* dans le cadre du Programme de soutien financier destiné aux arrondissements pour la dynamisation des secteurs commerciaux situés hors des districts des sociétés de développement commercial

► **ÉLABORATION D'UNE VISION D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES ABORDS DU BOULEVARD MÉTROPOLITAIN EST** grâce à la rétention de services professionnels, dans le but d'orienter le développement de ce secteur et d'y créer un milieu attractif pour les développeurs immobiliers et commerciaux

► **BONIFICATION DES USAGES AUTORISÉS ET FACILITATION DE L'ARRIVÉE D'ENTREPRISES** grâce à la révision des classes d'usages Commerce et Industrie

► **OPTIMISATION DE LA TABLE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE** mise sur pied à l'initiative de l'arrondissement en 2017, en collaboration avec la Ville de Montréal, dans le but de créer un lieu d'échanges permettant aux acteurs socio-économiques du territoire de Saint-Léonard de partager de l'information et de cibler des opportunités



5 ANS DE CONCRÉTISATION

POUR LA PERFORMANCE ET LA RESPONSABILITÉ ORGANISATIONNELLE



- **ADOPTION DE BUDGETS ANNUELS** qui, malgré le contexte inflationniste, **RESPECTENT LA CAPACITÉ DE PAYER DE LA POPULATION**, en conservant un taux de taxation locale en deçà de la moyenne montréalaise, tout en se concentrant sur les priorités stratégiques, dont la sécurité urbaine et la transition écologique
- **BONIFICATION DES SERVICES DE PROXIMITÉ À LA POPULATION** par le regroupement du bureau Accès Montréal et du comptoir des permis et des inspections à la mairie et l'optimisation du traitement des requêtes citoyennes via l'application Permis GT pour les inspecteurs de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises

- **AMÉLIORATION DE LA CAPACITÉ INTERNE À FAIRE FACE AUX INTEMPÉRIES HIVERNALES** en augmentant la force de travail en régie pour les activités liées au déneigement, au déglçage et au chargement de la neige
- **ADOPTION D'UN PREMIER PLAN EN ÉQUITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION** pour concrétiser la volonté de Saint-Léonard d'accélérer les changements en la matière
- **OPTIMISATION DES PRATIQUES ET PROCESSUS INTERNES**, dont le processus d'accueil et d'intégration des nouveaux membres du personnel, la réorganisation du soutien administratif au sein de l'organisation et la création d'un comité qui rassemble des intervenants de toutes les directions pour veiller à l'application des meilleures pratiques en faveur du maintien de la propreté du territoire
- **MISE EN VALEUR DES BONS COUPS DE L'ARRONDISSEMENT** qui s'est concrétisée par deux distinctions, soit la nomination à titre de lauréat du volet Municipalités et familles du Défi Santé 2019 de Capsana pour l'adoption du plan stratégique Saint-Léonard 2030, et à titre de lauréat du Prix 2019 pour l'accessibilité du Club de lecture d'été TD qui suscite, chaque année, une très forte participation à Saint-Léonard

CAP MAINTENU SUR NOS OBJECTIFS 2030

PRINCIPALES
RÉALISATIONS
2024-2030



LES PRINCIPALES RÉALISATIONS PRÉVUES D'ICI 2030 PAR PILIER STRATÉGIQUE, SONT PRÉSENTÉES CI-DESSOUS. QUANT AUX ACTIONS DÉTAILLÉES, ELLES PEUVENT ÊTRE CONSULTÉES EN ANNEXE DU PLAN STRATÉGIQUE.

PILIER 1

CAP MAINTENU SUR L'EXPÉRIENCE CITOYENNE INSPIRANTE

POUR CULTIVER UNE APPROCHE DE PROXIMITÉ À L'ÉGARD DE LA COMMUNAUTÉ

- Élaborer une stratégie de consultation citoyenne inclusive ciblant les sujets d'intérêt de la population et un plan d'action sur l'amélioration du traitement des demandes citoyennes
- Adapter les moyens de communication pour améliorer l'accès à l'information municipale, démocratiser les décisions prises par les instances de l'arrondissement et favoriser la participation citoyenne
- Définir et communiquer les niveaux de service offerts à la population

POUR DÉVELOPPER LES CONDITIONS FAVORABLES À LA SANTÉ GLOBALE ET À LA QUALITÉ DE VIE DE LA POPULATION

- Élaborer une programmation sur le thème de la santé
- Adopter un nouveau plan d'action en accessibilité universelle et un nouveau plan culturel
- Développer un programme Accès-Loisirs local et pérenne
- Adopter un plan directeur pour orienter le développement de l'ensemble des activités et des installations sportives, récréatives, communautaires et culturelles, en fonction du profil sociodémographique actuel et futur, des aléas climatiques et du principe d'équité territoriale
- Aménager un dôme au parc Hébert, ouvert à l'année pour la pratique sportive locale et régionale
- Réaménager l'aire de jeux pour enfants du parc Giuseppe-Garibaldi et les aires de jeux pour les 18 mois et moins du parc Luigi-Pirandello et du miniparc Robert
- Développer et valoriser le concept de bibliothèque communautaire
- Construire un jardin collectif au parc des Fondatrices-de-Saint-Léonard
- Aménager un nouveau jardin communautaire d'une centaine de jardinets à l'angle des rues Arthur-Péloquin et Jean-Rivard
- Inaugurer de nouvelles cuisines communautaires dans les pavillons Delorme et Luigi-Pirandello – celle de Luigi-Pirandello sera entièrement conçue selon les principes de l'accessibilité universelle
- Ajouter des jeux canins dans les parcs à chiens Provencher et Arthur-Péloquin



POUR SUSCITER LE SENTIMENT D'APPARTENANCE ET LA FIERTÉ ENVERS SAINT-LÉONARD

- Valoriser le patrimoine historique de l'arrondissement
- Intégrer minimalement un élément de design ou d'architecture emblématique dans tous les grands projets d'aménagement urbain de l'arrondissement
- Protéger les spécificités locales et profiter des nouveaux projets pour y inclure des éléments liés au patrimoine léonardois, dont le projet d'aménagement du nouveau terrain acquis au nord du parc Ladauversière
- Réaménager et revitaliser le pôle civique en un espace public emblématique et exemplaire
- Renforcer et optimiser les opérations liées à la propreté et à l'entretien durable du territoire, de manière à offrir des espaces publics soignés et agréables

POUR FAVORISER UN CLIMAT SOCIAL HARMONIEUX, SOLIDAIRE ET SÉCURITAIRE



- Concrétiser les trois changements majeurs souhaités dans la Planification stratégique en sécurité urbaine de Saint-Léonard :
 - Aménager des milieux, des espaces et des infrastructures sécuritaires et inclusifs pour toute la population
 - Développer et renforcer des programmes de prévention et d'intervention afin d'améliorer la cohabitation sociale et le sentiment de sécurité
 - Mettre en place un mécanisme de coordination et de communication partagé entre les différents acteurs concernés par les enjeux de la sécurité sur le territoire
- Créer et soutenir des événements et des programmes intergénérationnels et inclusifs
- Favoriser la diversité et l'inclusion de toute la population lors des activités de participation citoyenne
- Aménager, au sein du pôle civique, des espaces éphémères et permanents dédiés aux adolescentes et adolescents
- Mettre en place l'outil réglementaire sur les usages conditionnels pour assurer une intégration harmonieuse en limitant les impacts sur le voisinage (ex.: lieux de culte, commerces, etc.)
- Soutenir les 81 organismes reconnus pour la période 2024-2029, dans le cadre de la Politique de reconnaissance et guide de référence et de soutien aux organismes à but non lucratif

PILIER 2

CAP MAINTENU SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

POUR DÉVELOPPER LE PLEIN POTENTIEL DES MILIEUX DE VIE

- Profiter des occasions offertes par les programmes de la Ville de Montréal, dont les Quartiers inclusifs et résilients (QIR), pour prioriser des interventions concertées dans les secteurs cumulant les vulnérabilités
- Doter l'arrondissement d'un Plan particulier d'urbanisme (PPU) pour le secteur du boulevard Métropolitain Est
- Procéder à la refonte complète du Règlement de zonage et des dispositions relatives au PIIA pour améliorer l'encadrement du développement urbain de l'arrondissement et augmenter l'adaptabilité du territoire
- Favoriser l'aménagement de quartiers dont le développement est orienté vers le transport actif et collectif

POUR FAVORISER UNE OFFRE D'HABITATION DE QUALITÉ RÉPONDANT AUX BESOINS

- Soutenir la construction de modèles d'habitation financièrement accessibles à la propriété pour les jeunes familles et l'offre en logements sociaux et abordables
- Mettre en place un environnement favorable et attractif pour de nouveaux projets immobiliers sur le territoire
- Resserrer l'application de la réglementation sur la sécurité et la salubrité des logements et la faire connaître aux résidents
- Assurer la protection des résidences pour personnes âgées et favoriser l'implantation de services publics d'hébergement et de soins dédiés aux personnes âgées sur le territoire

POUR DES DÉPLACEMENTS SÉCURITAIRES

- Mettre en œuvre le Plan de gestion de la circulation par un ensemble de mesures de modération préventives, dont l'installation de 31 nouveaux panneaux d'arrêt
- Sécuriser et baliser le réseau cyclable actuel et futur
- Collaborer avec la ville-centre pour l'aménagement d'une voie cyclable réservée sur la rue Bélanger
- Sécuriser les corridors piétonniers pour les populations vulnérables, dont les abords des écoles, des parcs et miniparcs, et des résidences pour personnes âgées



POUR UNE MOBILITÉ DURABLE ET L'INTERCONNECTIVITÉ DES QUARTIERS

- Optimiser le réseau cyclable local et assurer une interconnectivité avec le réseau montréalais
- Miser sur les initiatives en économie de partage pour offrir des alternatives à l'usage de l'auto solo
- Favoriser l'aménagement de traverses réservées aux piétons et cyclistes de part et d'autre du boulevard Métropolitain Est
- Adopter et déployer un plan d'implantation du réseau de bornes électriques pour les véhicules sur l'ensemble du territoire

POUR UNE PLUS GRANDE RÉSILIENCE CLIMATIQUE

- Poursuivre la mise en œuvre des actions prévues au Plan climat de l'arrondissement
- Aménager des infrastructures vertes et résilientes, notamment au parc Coubertin, ainsi que des fosses drainantes sur le boulevard Couture pour réduire l'impact des fortes pluies dans ces secteurs
- Concevoir un nouvel espace vert sur la rue Puyseaux
- Converger les efforts de plantation et de verdissement dans les îlots de chaleur
- Adopter un plan de déminéralisation pour les secteurs les plus vulnérables
- Mettre en œuvre un plan de communication local sur l'urgence climatique, intégrant les meilleures pratiques à adopter par la population et les industries, commerces et institutions (ICI)
- Participer au Défi Pissenlits en faveur des insectes pollinisateurs et implanter d'autres initiatives en faveur de la préservation de la biodiversité en milieu urbain
- Offrir différentes mesures incitatives et promouvoir les programmes existants, de manière à encourager l'adoption de gestes écoresponsables par la population et les ICI

POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE L'AIR

- Améliorer l'autonomie et l'efficacité énergétique des infrastructures municipales, notamment par l'installation de génératrices dans les pavillons de parc
- Participer à l'élaboration de l'inventaire des émissions de GES avec le Bureau de la transition écologique et de la résilience de la Ville de Montréal et prioriser les cibles d'intervention

PILIER 3

CAP MAINTENU POUR MAXIMISER LES RETOMBÉES DES PROJETS STRUCTURANTS DE TRANSPORT COLLECTIF

Depuis 2022, Saint-Léonard a fait l'objet de nouvelles réjouissances en matière de transport collectif. D'abord, un investissement de plusieurs milliards de dollars a été confirmé pour le prolongement de la ligne bleue du métro par les différents paliers gouvernementaux. Aussi, le Réseau express vélo (REV) devrait couvrir deux nouveaux tronçons sur le boulevard Lacordaire et la rue Jean-Talon Est, permettant ainsi de relier le réseau cyclable aux futures stations de métro. Un projet de tramway a finalement été évoqué sur le boulevard Lacordaire, dans le cadre du Projet structurant de l'Est (PSE).

Le titre de ce 3^e pilier stratégique a donc été modifié pour y refléter l'ensemble de ces projets structurants de transport collectif.

POUR DÉVELOPPER DES MILIEUX DE VIE DURABLES AUX ABORDS DES FUTURES STATIONS DE MÉTRO

- Collaborer à la planification et à la mise en œuvre du réaménagement de la rue Jean-Talon Est, piloté par la ville-centre
- Se doter d'une vision, d'orientations et d'un cadre réglementaire adaptés aux secteurs de planification Langelier et Pie-IX

POUR STRUCTURER LA MOBILITÉ ACTIVE ET COLLECTIVE AUTOUR DES FUTURES STATIONS DE MÉTRO

- Relier le réseau cyclable local aux futures stations
- Favoriser les modes de transport actifs, alternatifs et communautaires aux abords des futures stations
- Collaborer avec la STM afin d'adapter l'offre de transport en autobus spécifiquement dans le corridor de la ligne bleue du métro

POUR UN DÉVELOPPEMENT URBAIN HARMONIEUX AUX ABORDS DU PROJET STRUCTURANT DE L'EST

- Veiller à la mise en valeur de l'axe Lacordaire et minimiser les impacts sur la qualité des milieux de vie et la dynamique urbaine de ce secteur bien consolidé
- Assurer le plein potentiel de la requalification urbaine dans la portion nord et veiller à l'intermodalité avec le train de banlieue (gare Saint-Léonard/Montréal-Nord) et le futur prolongement de la ligne bleue du métro



PILIER 4

CAP MAINTENU SUR LA REVITALISATION ET LE DYNAMISME DES ZONES ÉCONOMIQUES

POUR OPTIMISER LE SECTEUR INDUSTRIEL

- Clarifier le positionnement du secteur industriel en fonction de ses avantages stratégiques et des perspectives de développement, en synergie avec le Service du développement économique de la Ville de Montréal
- Élaborer une planification détaillée du secteur industriel pour assurer sa revitalisation

POUR REVITALISER ET AMÉLIORER L'ATTRACTIVITÉ DES PRINCIPALES ARTÈRES

- Établir un positionnement stratégique pour chacune des principales artères commerciales du territoire en considérant les tendances actuelles et les conditions de succès
- Appliquer différentes mesures pour rehausser l'attractivité des principales artères commerciales, dont l'ajout de mobilier urbain, le verdissement et les mesures d'urbanisme transitoire

POUR DÉVELOPPER DES PARTENARIATS STRUCTURANTS

- Favoriser la concertation et l'implication des partenaires économiques dans la mise en œuvre de divers projets, dont la revitalisation du secteur industriel, l'économie circulaire, le verdissement des stationnements privés, etc.



PILIER 5

CAP MAINTENU SUR UNE ORGANISATION PERFORMANTE, INNOVANTE, MOBILISATRICE ET RESPONSABLE

POUR VISER L'EXEMPLARITÉ ET LA PERFORMANCE ORGANISATIONNELLE

- Placer les valeurs éthiques au cœur des décisions et encourager en ce sens la réflexion des membres du personnel pour assurer l'intégrité et l'efficacité de l'organisation et des services
- Identifier et mettre en place des pratiques innovantes pour continuer à offrir le meilleur service à la population à moindres coûts
- Assurer une veille des meilleures pratiques et de leur application dans tous les domaines d'activités municipales, notamment en matière de transition écologique
- Cibler des initiatives mobilisatrices pour susciter l'adoption d'une culture de performance et d'innovation au sein des unités
- Outiller les membres du personnel et soutenir la mise en œuvre de mesures concrètes pour améliorer l'organisation du travail dans les secteurs-clés de l'organisation
- Développer des outils de mesure de la performance organisationnelle et de reddition de comptes
- Adopter un plan de gestion consolidé des actifs municipaux
- Mettre en œuvre l'ensemble des plans d'action de l'arrondissement, en assurer la reddition de comptes, et adapter la planification des activités en fonction des enjeux émergents



POUR UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL MOBILISANT, INCLUSIF ET RESPECTUEUX

- Offrir à tous les membres du personnel un environnement de travail exempt de racisme, de discrimination et d'incivilités, en mettant en place les conditions garantissant l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI) dans l'ensemble de l'organisation
- Déployer des stratégies de mobilisation des membres du personnel, dont la valorisation de leur expertise, le développement des compétences et la révision des outils de communication internes, la protection des éléments qui suscitent le sentiment d'appartenance et l'encouragement des relations de travail constructives et harmonieuses

POUR FAIRE RAYONNER L'ARRONDISSEMENT

- Tirer profit des opportunités de communication et de visibilité offertes dans le milieu municipal pour faire rayonner les bons coups de l'arrondissement
- Soumettre la candidature de l'arrondissement dans le cadre de prix et de concours

ANNEXE

LISTE DES ACTIONS 2024-2030 DÉTAILLÉES

Les actions complétées durant la période 2019-2023 ont été inscrites dans le bilan et soustraites des tableaux suivants.

PILIER 1

OFFRIR UNE EXPÉRIENCE CITOYENNE INSPIRANTE

STRATÉGIES

ACTIONS

OBJECTIF : CULTIVER UNE APPROCHE DE PROXIMITÉ À L'ÉGARD DE LA COMMUNAUTÉ

1. OPTIMISER LA QUALITÉ DES SERVICES DIRECTS À LA POPULATION

1. Bonifier l'expérience de la population dans ses interactions avec les unités dédiées au service aux citoyens, notamment en élaborant un plan d'action sur l'amélioration du traitement des demandes citoyennes

2. RENFORCER LA COMMUNICATION ET LE DIALOGUE ENTRE L'ARRONDISSEMENT ET LA POPULATION

2. Adapter les moyens de communication pour améliorer l'accès à l'information municipale, démocratiser les décisions prises par les instances de l'arrondissement et favoriser la participation citoyenne

3. Définir et communiquer les niveaux de service offerts à la population

4. Élaborer une stratégie de consultation citoyenne inclusive ciblant les sujets d'intérêt de la population

3. MAXIMISER LA CONCERTATION AVEC LES MILIEUX COMMUNAUTAIRE, INSTITUTIONNEL ET ÉCONOMIQUE

5. Maintenir, consolider et enrichir les liens distinctifs tissés entre l'arrondissement et le milieu communautaire

6. Intensifier et développer les partenariats avec les organismes institutionnels et de développement économique

OBJECTIF : DÉVELOPPER LES CONDITIONS FAVORABLES À LA SANTÉ GLOBALE ET LA QUALITÉ DE VIE DE LA POPULATION

4. VISER LA SANTÉ POUR TOUTES ET TOUS ET UN ACCÈS ÉQUITABLE AUX SERVICES MUNICIPAUX

7. Élaborer une programmation sur le thème de la santé

8. Moduler le coût des activités afin d'assurer leur accessibilité

9. Soutenir le déploiement d'un programme Accès-Loisirs sur le territoire

10. Adopter et mettre en oeuvre un nouveau plan d'action en accessibilité universelle

11. Mettre à la disposition de la population des équipements sportifs, récréatifs et culturels accessibles et de qualité

12. Développer une offre d'animation culturelle sur l'ensemble du territoire en partenariat avec les organismes

PILIER 1

OFFRIR UNE EXPÉRIENCE CITOYENNE INSPIRANTE

STRATÉGIES

5. ADAPTER L'OFFRE DE SERVICE AUX BESOINS ACTUELS ET FUTURS

ACTIONS

13. Adopter un plan directeur pour orienter le développement des activités et des installations sportives, communautaires, récréatives et culturelles, adapté au profil sociodémographique actuel et futur, aux aléas climatiques et au principe de l'équité territoriale

14. Adopter un nouveau plan d'action culturel, en concertation avec les acteurs du milieu

15. Développer et valoriser le projet de bibliothèque communautaire

16. Bonifier l'offre des parcs à chiens

6. DÉVELOPPER UNE STRATÉGIE D'INTERVENTION VISANT À APPUYER LES INITIATIVES EN FAVEUR DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

17. Adopter un plan d'action pour soutenir l'offre de service des organismes locaux, bonifier les infrastructures communautaires, dont les cuisines collectives et les jardins communautaires, et favoriser les projets d'agriculture urbaine

OBJECTIF : SUSCITER LE SENTIMENT D'APPARTENANCE ET LA FIERTÉ ENVERS SAINT-LÉONARD

7. PRÉSERVER ET METTRE EN VALEUR LES PARTICULARITÉS LOCALES

18. Valoriser le patrimoine historique de l'arrondissement

19. Intégrer minimalement un élément de design ou d'architecture emblématique dans tous les grands projets

20. Protéger les spécificités locales, comme le modèle des quartiers aménagés autour du concept « Une école, un parc » et le site cavernicole, et profiter des nouveaux projets pour y inclure des éléments liés au patrimoine léonardois

21. Renforcer et optimiser les opérations liées à la propreté et à l'entretien durable du territoire, de manière à offrir à la population des espaces publics soignés et agréables

PILIER 1

OFFRIR UNE EXPÉRIENCE CITOYENNE INSPIRANTE

STRATÉGIES

8. RÉAMÉNAGER ET REVITALISER LE PÔLE CIVIQUE EN UN ESPACE PUBLIC EMBLÉMATIQUE ET EXEMPLAIRE

ACTIONS

- 22. Adopter un plan directeur visant à revaloriser les bâtiments, équipements et oeuvres d'art du pôle civique, tout en optimisant la connectivité entre ceux-ci
- 23. Réduire les surfaces minéralisées et augmenter le verdissement et le fleurissement du pôle, de manière à créer des îlots de fraîcheur et faciliter le ruissellement des eaux de pluie
- 24. Favoriser la mobilité durable et la sécurisation des déplacements actifs dans les futurs aménagements du pôle

OBJECTIF : FAVORISER UN CLIMAT SOCIAL HARMONIEUX, SOLIDAIRE ET SÉCURITAIRE

9. VALORISER LA DIVERSITÉ DANS L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS DE L'ARRONDISSEMENT

- 25. Créer et soutenir des événements et des programmes intergénérationnels et inclusifs
- 26. Favoriser la diversité et l'inclusion de toute la population lors des activités de participation citoyenne

10. ASSURER LES CONDITIONS DE DÉVELOPPEMENT URBANISTIQUE EN TENANT COMPTE DES PARTICULARITÉS LOCALES

- 27. Mettre en place l'outil réglementaire sur les usages conditionnels pour assurer une intégration harmonieuse en limitant les impacts sur le voisinage (ex. : lieux de culte, commerces, etc.)

11. METTRE EN OEUVRE LA PLANIFICATION GLOBALE ET CONCERTÉE VISANT À AMÉLIORER LA PERCEPTION DE SÉCURITÉ DE LA POPULATION

- 28. Concrétiser les changements souhaités inscrits dans la Planification stratégique en sécurité urbaine de l'arrondissement
- 29. Accroître et maintenir la collaboration entre les ressources policières et communautaires, les intervenants jeunesse, le milieu communautaire et l'arrondissement

PILIER 2

DÉVELOPPER LE TERRITOIRE DE MANIÈRE DURABLE

STRATÉGIES

ACTIONS

OBJECTIF : DÉVELOPPER LE PLEIN POTENTIEL DES MILIEUX DE VIE ET LES ADAPTER AUX PRINCIPES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

12. PLANIFIER DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT URBAIN STRUCTURANTS DANS LES DIFFÉRENTS SECTEURS, ASSURANT DES MILIEUX DE VIE DE QUALITÉ, SAINS, AGRÉABLES ET SÉCURITAIRES

30. Profiter des occasions offertes par les programmes de la Ville de Montréal, dont les Quartiers inclusifs et résilients (QIR), pour prioriser des interventions concertées dans les secteurs cumulant les vulnérabilités

31. Doter l'arrondissement d'un Plan particulier d'urbanisme (PPU) pour le secteur du boulevard Métropolitain Est

32. Procéder à la refonte complète du Règlement de zonage (1886) et des dispositions relatives au PIIA pour améliorer l'encadrement du développement urbain de l'arrondissement et augmenter l'adaptabilité du territoire

33. Favoriser l'aménagement de quartiers dont le développement est orienté vers le transport actif et collectif

OBJECTIF : RETENIR LES RÉSIDENTS ACTUELS ET ATTIRER DE NOUVEAUX CITOYENS

13. INTÉGRER LES BONNES PRATIQUES ET LES NOUVELLES NOTIONS EN MATIÈRE D'URBANISME POUR FAVORISER UNE OFFRE D'HABITATION DE QUALITÉ RÉPONDANT AUX BESOINS

34. Soutenir la construction de modèles d'habitation financièrement accessibles à la propriété pour les jeunes familles et l'offre en logements sociaux et abordables

35. Mettre en place un environnement favorable et attractif pour de nouveaux projets immobiliers sur le territoire

36. Resserrer l'application de la réglementation sur la sécurité et la salubrité des logements et la faire connaître aux résidents

37. Assurer la protection des résidences pour personnes âgées et favoriser l'implantation de services publics d'hébergement et de soins dédiés aux personnes âgées sur le territoire

PILIER 2

DÉVELOPPER LE TERRITOIRE DE MANIÈRE DURABLE

STRATÉGIES

ACTIONS

OBJECTIF : PARTICIPER ACTIVEMENT À L'APPROCHE VISION ZÉRO (ZÉRO DÉCÈS ET BLESSÉ GRAVE DANS LES RUES DE MONTRÉAL)

14. PLANIFIER ET DÉPLOYER LES MEILLEURES PRATIQUES EN GESTION DE LA CIRCULATION

38. Mettre en oeuvre le Plan de gestion de la circulation, dont un ensemble de mesures de modération préventives et pertinentes aux enjeux du territoire

15. AMÉLIORER LA SÉCURITÉ DES DÉPLACEMENTS ACTIFS SUR LE TERRITOIRE

39. Sécuriser et baliser les pistes cyclables existantes et prévoir l'extension du réseau cyclable en concordance avec les normes de sécurité établies par la Ville de Montréal

40. Sécuriser les corridors piétonniers pour les populations vulnérables, dont les abords des écoles, des parcs et miniparcs et des résidences pour personnes âgées

OBJECTIF : FAVORISER LA MOBILITÉ DURABLE ET L'INTERCONNECTIVITÉ ENTRE LES QUARTIERS

16. ACCÉLÉRER LE DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT DURABLE

41. Planifier et mettre en oeuvre l'extension du réseau cyclable local afin d'améliorer l'accessibilité vers l'ensemble des équipements et des activités offertes sur le territoire et assurer la connexion avec le réseau cyclable montréalais

42. Miser sur les initiatives en économie de partage pour offrir des alternatives à l'usage de l'auto solo

43. Favoriser l'aménagement de traverses réservées aux piétons et cyclistes au-dessus du boulevard Métropolitain Est pour sécuriser les déplacements actifs

44. Adopter un plan d'implantation du réseau de bornes électriques pour les véhicules sur l'ensemble du territoire

OBJECTIF : AMÉLIORER LA RÉSILIENCE DU TERRITOIRE ET DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX FACE AUX ALÉAS CLIMATIQUES

17. SE DOTER D'UNE PLANIFICATION ET DE STRUCTURES BUDGÉTAIRE ET RÉGLEMENTAIRE EN MATIÈRE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

45. Mettre en oeuvre le nouveau Plan climat de l'arrondissement

46. Utiliser minimalement 10 % du Programme décennal d'immobilisations de l'arrondissement pour des projets liés à la transition écologique

47. Adapter le cadre réglementaire en matière d'urbanisme aux principes de la transition écologique et en assurer son application

PILIER 2

DÉVELOPPER LE TERRITOIRE DE MANIÈRE DURABLE

STRATÉGIES

18. SENSIBILISER ET ENGAGER LA COMMUNAUTÉ LÉONARDOISE

19. MULTIPLIER LES PROJETS DE VERDISSEMENT ET DE DÉMINÉRALISATION

20. INTENSIFIER LES INITIATIVES EN FAVEUR DE LA RÉTENTION ET LA CAPTATION DES EAUX DE PLUIE

21. ÉVALUER L'IMPACT DES GES ET ÉTABLIR UN PLAN D'ACTION

22. DIMINUER LES GES ÉMIS PAR LES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES

ACTIONS

48. Mettre en oeuvre un plan de communication local sur l'urgence climatique, intégrant les meilleures pratiques à adopter par la population et les ICI

49. Offrir différentes mesures incitatives et promouvoir les programmes existants, de manière à encourager l'adoption de gestes écoresponsables par la population et les ICI

50. Multiplier les projets et les activités visant à outiller et renforcer la solidarité de la population et des ICI en faveur des principes de la transition écologique

51. Mettre en oeuvre la Politique de foresterie urbaine et le Plan de gestion du patrimoine arboricole public de l'arrondissement pour protéger la forêt urbaine léonardoise

52. Intégrer la forêt urbaine des parcs au programme d'élitage systématique des arbres publics

53. Adopter et mettre en oeuvre un plan de déminéralisation du territoire, priorisant les secteurs publics et privés les plus vulnérables aux vagues de chaleur et aux fortes pluies

54. Protéger la superficie des espaces verts et des parcs et explorer les possibilités d'en créer de nouveaux

55. Préserver et renforcer la biodiversité sur le territoire

56. Multiplier les projets d'infrastructures vertes et résilientes sur le territoire, en fonction des programmes de financement disponibles

57. Accroître la résilience des bâtiments municipaux aux impacts des fortes pluies

OBJECTIF : CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'AIR SUR LE TERRITOIRE

58. Participer à l'élaboration de l'inventaire des émissions de GES (secteur public et privé) avec le Bureau de la transition écologique et de la résilience (BTER) de la Ville de Montréal et prioriser les cibles d'intervention

59. Améliorer l'autonomie et l'efficacité énergétique de nos infrastructures municipales

PILIER 3

MAXIMISER LE POTENTIEL DES RETOMBÉES GÉNÉRÉES PAR LES PROJETS STRUCTURANTS DE TRANSPORT COLLECTIF

STRATÉGIES

ACTIONS

OBJECTIF : SE DOTER D'UNE VISION GLOBALE DU PROJET DE PROLONGEMENT DE LA LIGNE BLEUE DU MÉTRO, INTÉGRANT LES VOLETS SOCIAL, URBANISTIQUE ET ÉCONOMIQUE

23. DÉVELOPPER DES MILIEUX DE VIE DURABLES AUX ABORDS DES FUTURES STATIONS

60. Collaborer à la planification et à la mise en oeuvre du réaménagement de la rue Jean-Talon Est, piloté par la ville-centre

61. Se doter d'une vision, d'orientations et d'un cadre réglementaire adaptés aux secteurs de planification Langelier et Pie-IX

OBJECTIF : STRUCTURER LA MOBILITÉ ACTIVE ET COLLECTIVE AUTOUR DES FUTURES STATIONS DE LA LIGNE BLEUE DU MÉTRO

24. SÉCURISER LES DÉPLACEMENTS ACTIFS À PROXIMITÉ DU CORRIDOR DE LA LIGNE BLEUE DU MÉTRO

62. Planifier le réseau cyclable local afin de le relier aux futures stations de la ligne bleue du métro

63. Favoriser les modes de transport actifs, alternatifs et communautaires aux abords des futures stations de la ligne bleue du métro

25. DÉVELOPPER UNE OFFRE DE TRANSPORT PAR AUTOBUS PLUS PERFORMANTE

64. Collaborer avec la STM afin d'adapter l'offre de transport en autobus spécifiquement dans le corridor de la ligne bleue du métro

OBJECTIF : PARTICIPER À LA PLANIFICATION DU PROJET STRUCTURANT DE L'EST (PSE)

26. ASSURER UN DÉVELOPPEMENT URBAIN HARMONIEUX AUX ABORDS DU PSE

65. Veiller à la mise en valeur de l'axe Lacordaire et minimiser les impacts sur la qualité des milieux de vie et la dynamique urbaine de ce secteur bien consolidé

66. Assurer le plein potentiel de la requalification urbaine dans la portion nord et veiller à l'intermodalité avec le train de banlieue (gare Saint-Léonard/Montréal-Nord) et le futur prolongement de la ligne bleue du métro

PILIER 4

REVITALISER ET DYNAMISER LES ZONES ÉCONOMIQUES ACTUELLES

STRATÉGIES

ACTIONS

OBJECTIF : OPTIMISER LE SECTEUR INDUSTRIEL EN TIRANT PROFIT DE SA LOCALISATION STRATÉGIQUE ET DES OCCASIONS OFFERTES PAR LE PROJET STRUCTURANT DE L'EST (PSE)

27. REVITALISER LE SECTEUR INDUSTRIEL DANS UNE OPTIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

67. Clarifier le positionnement du secteur industriel en fonction de ses avantages stratégiques et des perspectives de développement, en synergie avec le Service du développement économique de la Ville de Montréal

68. Élaborer une planification détaillée du secteur industriel afin d'assurer sa revitalisation

OBJECTIF : REVITALISER ET AUGMENTER L'ATTRACTIVITÉ DES PRINCIPALES ARTÈRES DU TERRITOIRE

28. ÉLABORER UNE VISION D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES SUR L'ENSEMBLE DES ARTÈRES PRINCIPALES

69. Établir un positionnement stratégique pour chacune des principales artères commerciales du territoire en considérant les tendances actuelles et les conditions de succès

70. Appliquer différentes mesures pour rehausser l'attractivité des principales artères commerciales, dont l'ajout de mobilier urbain, le verdissement et les mesures d'urbanisme transitoire

29. METTRE EN VALEUR LE POTENTIEL ÉCONOMIQUE DE SAINT-LÉONARD

71. Définir et promouvoir, auprès des acteurs économiques et immobiliers, les attraits du secteur industriel et des principales artères commerciales, ainsi que les services d'accompagnement offerts par l'arrondissement et la Ville de Montréal

OBJECTIF : DÉVELOPPER DES PARTENARIATS STRUCTURANTS AVEC LES LEADERS ÉCONOMIQUES DU TERRITOIRE

30. IMPLIQUER LES LEADERS ÉCONOMIQUES AU SEIN DE L'ENSEMBLE DES DÉMARCHES VISANT LA CONSOLIDATION DES ZONES ÉCONOMIQUES

72. Favoriser la concertation et l'implication des partenaires économiques dans la mise en oeuvre de divers projets (ex. : revitalisation du secteur industriel, économie circulaire, verdissement des stationnements privés, projet de mobilité, etc.)

PILIER 5

ÊTRE UNE ORGANISATION MUNICIPALE PERFORMANTE, INNOVANTE, MOBILISATRICE ET RESPONSABLE

STRATÉGIES

ACTIONS

OBJECTIF : VISER L'EXEMPLARITÉ ET LA PERFORMANCE ORGANISATIONNELLE

31. PRIORISER LES VALEURS ÉTHIQUES ET LA GESTION RESPONSABLE DES FINANCES PUBLIQUES

73. Placer les valeurs éthiques au cœur des décisions et encourager en ce sens la réflexion des membres du personnel pour assurer l'intégrité et l'efficacité de l'organisation et des services

74. Identifier et mettre en place des pratiques innovantes pour continuer à offrir le meilleur service à la population à moindres coûts

32. IMPLANter LES MEILLEURES PRATIQUES

75. Assurer une veille des meilleures pratiques et de leur application dans tous les domaines d'activités municipales, notamment en matière de transition écologique

33. AMÉLIORER L'EFFICIENCE ET LA REDDITION DE COMPTES DE L'ENSEMBLE DE L'ORGANISATION

76. Cibler des initiatives mobilisatrices pour susciter l'adoption d'une culture de performance et d'innovation au sein des unités

77. Outiller les membres du personnel et soutenir la mise en œuvre de mesures concrètes pour améliorer l'organisation du travail dans les secteurs-clés de l'organisation

78. Développer des outils de mesure de la performance organisationnelle et de reddition de comptes

34. AXER LES EFFORTS SUR LA PLANIFICATION ET LA PRÉVENTION

79. Adopter un plan de gestion consolidé des actifs municipaux

80. Mettre en œuvre l'ensemble des plans d'action de l'arrondissement, en assurer la reddition de comptes et adapter la planification des activités en fonction des enjeux émergents

PILIER 5

ÊTRE UNE ORGANISATION MUNICIPALE PERFORMANTE, INNOVANTE, MOBILISATRICE ET RESPONSABLE

STRATÉGIES

ACTIONS

OBJECTIF : MAINTENIR UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL MOBILISANT, INCLUSIF ET RESPECTUEUX

35. POURSUIVRE L'IMPLANTATION DES PRINCIPES DE L'EDI — ÉQUITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION — AU SEIN DE L'ORGANISATION

81. Offrir à tous les membres du personnel un environnement de travail exempt de racisme, de discrimination et d'incivilités, en mettant en place les conditions garantissant l'EDI dans l'ensemble de l'organisation

36. DÉPLOYER DES STRATÉGIES DE MOBILISATION DES MEMBRES DU PERSONNEL

82. Reconnaître et valoriser l'expertise et la contribution des membres du personnel, notamment en favorisant leur implication dans la recherche de solutions performantes et innovantes

83. Valoriser et planifier le développement des compétences des membres du personnel, en anticipant les besoins et en mettant en place les conditions propices à l'apprentissage et au transfert dans la pratique

84. Procéder à la révision complète des outils de communication destinés aux membres du personnel de manière à favoriser la circulation de l'information au sein de l'organisation

85. Protéger les caractéristiques qui suscitent le sentiment d'appartenance des membres du personnel envers l'arrondissement et qui favorisent la collaboration et la collégialité entre les équipes

86. Encourager les relations de travail constructives et harmonieuses, tout en déployant un mécanisme de résolution agile des conflits

OBJECTIF : FAIRE RAYONNER L'ORGANISATION

37. METTRE EN VALEUR LES BONS COUPS DE L'ORGANISATION

87. Tirer profit des occasions de communication et de visibilité offertes dans le milieu municipal pour faire rayonner les bons coups de l'arrondissement

88. Soumettre la candidature de l'arrondissement dans le cadre de prix et de concours



Graphisme
Valérie Aubin, graphiste

Photos
Carole Bélanger
Patrick Deschamps
Toma Iczkovits
STM-Julien Perron-Gagné

Septembre 2024

f stleonard
f biblioculturesaintleonard